Sainte-Anastasie sur Issole



Vue exceptionnelle du centre village



Photographie VAR MATIN

Village de pied de pente, situé entre les barres de St-Quinis et les barres de Thèmes, planté sur son promontoire le village s'offre à tous les regards. Façonné tout au long de son histoire par les migrations rurales ce village provençal a su s'adapter à la nature environnante à la fois dure et accueillante parcourue par

BULLETIN MUNICIPAL

MARS 2014 N°278

LE MOT DU MAIRE

Le 23 mars vous vous êtes prononcés sur le choix d'un nouveau Conseil Municipal et implicitement d'un nouveau Maire.

Je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui une nouvelle fois m'ont accordé leur confiance. Aujourd'hui, c'est avec une large majorité de 16 élus contre 3 à l'opposition que nous abordons sereinement ce nouveau mandat sous la seule vigilante attention de chacun de vous.

Mais au-delà de ce résultat, je vous adresse, quel qu'ait été votre choix, un message d'unité et de responsabilité pour les années à venir, car nous savons tous que les hommes passent vite et qu'il est bien vain de se projeter sur la ligne bleue des Vosges.

Ce temps compté et démocratique est aujourd'hui en marche, il sera celui de la réalisation du programme que vous avez choisi et débutera par des mesures immédiates ou très proches :

- la conduite à son terme de notre Plan Local d'Urbanisme
- la relocalisation et l'aménagement de nos festivités communales
- l'aboutissement de la concertation, déjà avancée, vers les nouveaux rythmes scolaires sans impact budgétaire excessif.

Ceci dans le cadre du maintien des taux de notre fiscalité locale et de la poursuite de notre engagement intercommunal.

Le premier acte de cet engagement, le Budget Primitif Communal, sera en ce sens proposé au Conseil Municipal avant le 30 avril 2014.

Jean-Pierre MORIN



E-mail: s.anastasie@wanadoo.fr site: www.ste-anastasie.fr



ELECTION MUNICIPALE

Scrutin du 23 mars 2014 Nombre d'inscrits : 1 572

Nombre de votants : 1 114 Nombre de suffrages exprimés : 1 088

Nombre de bulletins nuls : 26

Liste "VIVRE A SAINTE-ANASTASIE": 665 = 61.1%

Liste "TOUS UNIS POUR SAINTE-ANASTASIE": 423 = 38.9 %

	Conseillers municipaux élus	Conseillers communautaires élus
"VIVRE A SAINTE- ANASTASIE"	16	3
"TOUS UNIS POUR SAINTE- ANASTASIE"	3	1

Les Conseillers Municipaux :

Jean-Pierre MORIN, Marcel LEPAGE, Eliette BERTHET, Alexandre ISTRIA, Jean-Claude DUCHEMIN , Catherine SABATIER, Sylvie BOURGUET, Francine CLERC, Jean-Marie ROY, Jacqueline CHERPIN, Jean-Louis DUBOIS, Patrick CHAUSSIN, Marie-Anne LEPAGE, Michel BERENGER, Sabrina FAVRY, Ghislaine ABERT, Thierry BAUDU, Stéphanie AILLAUD GHIGLIONE, Christian TALLEU.

Les Conseillers Communautaires :

Jean-Pierre MORIN, Eliette BERTHET, Marcel LEPAGE, Thierry BAUDU

Compte rendu du Conseil Municipal en date du 28 mars 2014

La séance a été ouverte sous la présidence de M. MORIN Jean-Pierre, Maire qui a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

Le Président de l'Assemblée a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil et a dénombré 19 conseillers présents. Le quorum est donc rempli.

Délibération n°01/2014 : Election du Maire

Résultat du premier tour de scrutin

Liste de M. MORIN 16 - Liste de M. BAUDU 3 M. MORIN Jean-Pierre a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Délibération n°03/2014 : Élection des Adjoints au Maire

Le nombre d'adjoints a été fixé à l'unanimité à 5 par les membres du Conseil Municipal.

Sous la présidence de M. MORIN Jean-Pierre, élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjoints.

Résultat du premier tour de scrutin

Liste de M. MORIN - Liste de M. BAUDU

Proclamation de l'élection des adjoints.

Ont été proclamés Adjoints les candidats suivants sur la liste conduite par M. MORIN :

M. LEPAGE Marcel 1er Adjoint

Mme BERTHET Eliette zème Adjoint

M. ISTRIA Alexandre 3ème Adjoint

M. DUCHEMIN Jean-Claude 4ème Adjoint

Mme SABATIER Catherine sême Adjoint

Délibération n°04/2014 : Tableau du Conseil Municipal – Délégués communautaires (Voir tableau ci-dessus)

Délibération n°05/2014 : Régime indemnitaire du Maire

L'assemblée fixe le taux d'indemnisation de fonction mensuelle du Maire à 43 % de l'indice 1015 de référence du traitement de l'échelle indiciaire de la fonction publique à compter du 28 mars 2014. Adopté à l'unanimité.

Délibération n°06/2014 : Indemnité de fonction des Adjoints au Maire

L'assemblée fixe le taux de l'indemnité de fonction mensuelle des Adjoints au Maire à 40 % du taux maximum de celui du Maire à compter du 28 mars 2014. Adopté à l'unanimité.

Délibération n°07/2014 : Délégation du Conseil Municipal au Maire

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil municipal décide à la majorité :

- Monsieur le Maire est chargé par délégation de pouvoir du Conseil Municipal et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues aux alinéas :
- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux;
- 2 De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal;
- 4 De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; 5 - De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ; 6 - De passer les contrats d'assurance ; 8 - De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ; 9 -D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ; 11 - De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts; 14 - De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

justice ou de défendre la commune dans les actions social : Méounes les Montrieux intentées contre elle pour toute affaire de contentieux, d'urbanisme et de police tant devant les juridictions administratives que pénales;

de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Siège social : Le Luc en Provence Territoriales. -De donner pouvoir au Maire afin de Titulaire: M Jean-Claude DUCHEMIN prononcer l'exécution de la présente délibération.

Fêtes et Cérémonies

Le Conseil Municipal décide de prendre pour la durée Titulaire: M Jean-Marie ROY du mandat, en charge les dépenses résultantes des fêtes locales, des réceptions présentant un intérêt Pour le SYMIELEC VAR Siège social : Brignoles communal.

Ces dépenses seront imputées au compte Fêtes et Cérémonies (article 6232). Adopté à l'unanimité.

Délibération n° 09/2014 : Désignation des délégués au sein du C.C.A.S

représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil Délibération d'Administration du C.C.A.S.

Procède à la désignation de ces représentants :

Mme Eliette BERTHET - Mme Francine CLERC

Mme Ghislaine ABERT - Mme Sabrina FAVRY

Délibération n°10/2014 : Désignation des déléqués communaux au sein des syndicats et associations

d'élire les délégués au sein des comités ou syndicats intercommunaux, des syndicats mixtes et des associations à caractère social. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, décide à la majorité d'élire :

- Pour le S.I.V.U. de l'Issole Siège social : Forcalqueiret Titulaires: MM Jean-Pierre MORIN, Jean-Marie ROY Suppléants : M J-Claude DUCHEMIN, Mme Marie-Anne

- Pour le Syndicat Intercommunal des Chemins et Claude DUCHEMIN Cours d'Eau Siège social : Garéoult

Titulaires: MM Alexandre ISTRIA, Jean-Louis DUBOIS Suppléants: M Jean-Marie ROY, Mme Ghislaine ABERT

- Pour le Syndicat Intercommunal d'Electrification Siège social : Forcalqueiret

Titulaires: MM Alexandre ISTRIA, Jean-Marie ROY

Suppléants: M J-Claude DUCHEMIN, Mme Francine CLERC

- Pour le S.I.V.U. du Traîn Siège social : Ste-Anastasie Titulaires: MMES Catherine SABATIER, Jacqueline CHERPIN

Suppléants: MMES Marie-Anne LEPAGE, Ghislaine ABERT Pour le S.I.V.U. de la Loube Siège social : Néoules

Titulaires: MM Michel BERENGER, Jean-Louis DUBOIS

Suppléants : M Jean-Marie ROY

LEPAGE

Pour le P.I.D.A.F. Siège social : Brignoles

Titulaire: M Jean-Marie ROY Suppléant : M Michel BERENGER

16 - D'intenter au nom de la commune les actions en Pour l'Association Aide et Services à Domicile Siège

Titulaire: Mme Eliette BERTHET

Suppléant : Mme Jacqueline CHERPIN

Pour l'Associaton des Communes Forestières du Var

Suppléant : M Jean-Louis DUBOIS

Délibération nºo8/2014 : Engagement de dépenses Pour l'Association des Usagers du Balançan Siège

social: Draguignan

Suppléant : M Michel BERENGER

Titulaires: MM Alexandre ISTRIA, Jean-Marie ROY

Suppléants : M Jean-Claude DUCHEMIN, Mme Francine

Pour le S.I.V.E.D. Siège social : Néoules

Titulaires: M Jean-Marie ROY, Mme Sylvie BOURGUET Le Conseil Municipal fixe à 4 le nombre des Suppléants : MM Michel BERENGER, Jean-Louis DUBOIS n°11/2014 : Désignation

Correspondant Défense

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité M. Patrick CHAUSSIN en qualité de correspondant défense de la Commune.

Délibération nº12/2014 : Commission municipale des Associations

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'une commission des Associations représentée par les membres du Conseil Municipal ci-dessous désignés :

Jean-Pierre MORIN, Président

MM Jean-Claude DUCHEMIN, Patrick CHAUSSIN

Délibération nº13/2014 : Composition de Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil Municipal désigne Jean-Pierre MORIN, président de la Commission.

Titulaires : Marcel LEPAGE, Jean-Marie ROY, Jean-

Suppléants : Marie-Anne LEPAGE, Jacqueline CHERPIN, Patrick CHAUSSIN. Adopté à l'unanimité.



Le Maire et les Adjoints



VOILA C'EST FINI..... !!!

Treize ans de vie communale dont les 6 dernières années comme adjoint m'ont fait toucher du doigt le fonctionnement d'une commune.

La gestion communale ce n'est pas uniquement Ste-Anastasie. Ce sont toutes ces relations extra-communales (Conseil Général, Communauté de Communes du Val d'Issole, divers

SIVED, SIVU, SIEMELEC, PIDAF..., Provence Verte, Mission Locale...) où la place de Ste-Anastasie a toute son importance et sa légitimité.

Ce fonctionnement en "étoile" implique investissement personnel et disponibilité mais au-delà de ces "contraintes" j'ai compris que la vie de Ste-Anastasie ne s'arrête pas à ses frontières.

J'ai fait la connaissance du village au travers des diverses commissions et comités auxquels j'ai participé. Ainsi J'ai rencontré, par l'intermédiaire du C.C.A.S, nombre de nos concitoyens et les Conseils d'école m'ont ouvert les portes des écoles maternelles et primaires. J'ai vécu six années passionnantes. Je remercie chacun d'entre vous de m'avoir donné en 2008 cette fierté d'avoir participé à la vie de votre... de notre village. Au revoir.



L'association APAJH du Var en partenariat avec l'ODEL/Var propose deux séjours de 25 places au mois d'août à des enfants en situation de handicap âgés de 6 à 17 ans.

Date limite d'inscription est fixée au 18 mai 2014. Pour tout renseignement et inscription contacter l'APAJH au o4 94 36 o7 96 ou par e.mail : secretariat@apajh83.fr

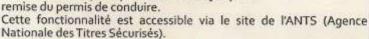
INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

L'inscription des enfants à l'école maternelle pour la rentrée prochaine débutera le 3 Mai.

N'oubliez pas de passer au préalable en Mairie. La directrice

INFORMATION PRÉFECTURE DU VAR

Vous pouvez désormais suivre la production de votre permis de conduire par Internet, dès l'instruction complète par la Préfecture jusqu'à la



http://www.ants.gouv.fr/suivi_permis/

Afin d'accèder au statut du dossier, renseigner le n° de dossier (N° du permis de conduire) puis accéder à une vision synthétique de l'avancement du dossier.

Si le dossier n'a pas encore fait l'objet d'un ordre de production, vous verrez s'afficher le message « Votre dossier est en cours d'instruction en préfecture ».

CHAMBRES D'HOTES

Le Préfet du Var vient de rappeler les réglementations applicables aux loueurs de chambres d'hôtes. Notamment l'obligation d'une déclaration préalable d'activité en mairie, sous peine de sanction pénale.

D'autre part, afin de garantir un haut niveau de qualité de ces hébergements et assurer la protection et la sécurité des consommateurs, la capacité d'accueil est limitée à 5 chambres soit une capacité maximale d'accueil

de 15 personnes. Les déclarations préalables d'activité du modèle Cerfa n°13566*02 sont à disposition à la mairie ou sur le site « service public.fr ».



ACCUEIL DE LOISIRS ODELVAR FORCALQUEIRET / SAINTE-ANASTASIE Vacances d'hiver 2014 du 24 février au 7 mars

Les vacances d'hiver étaient placées sous le signe de la gourmandise et de la fête à l'accueil de loisirs Odel de Forcalqueiret. Côté gourmandise, les enfants ont créé des « fruits guitare » ou des porte-clés « sucre candie ». Ils ont surtout mis leurs talents de cuisiniers à l'épreuve et organisé « un goûter presque parfait ». Le jury de parents experts a eu beaucoup de difficultés à départager les équipes et leurs plats aussi beaux que bons ! Puis place à la fête. Les cuisiniers en herbe de Forcalqueiret se sont joints à leurs camarades de Cuers, Rocabron, Garéoult, Pierrefeu et Méounes pour un défilé de carnaval endiablé et coloré.

Avec en plus des grands jeux, des chants, des activités en extérieur et une sortie organisée à la patinoire de La Garde, leur programme d'activités a été bien chargé pendant ces deux semaines de vacances!

LA VIE AU VILLAG

TRIBUNE LIBRE



Fidélité

Depuis le 1er mars, la fenêtre du grenier 27 rue Notre Dame est ouverte.

Le 4 mars deux hirondelles sont venues se reposer dans cette belle commune.

Leur nid les attend. Leurs oisillons ont appris à conduire dans le grenier.

Je ne sais pas ce qu'elles racontent mais elles parlent un doux langage (celui de la L.P.O.).



TRAVAUX DU MOIS

- Travaux écoles

-Débroussaillage

berges.

l'Issole

- Opération nids de poule (enrobé à froid)
- Taille des oliviers
- Tonte de tous les espaces verts
- Entretien parking des Ferrages
- Désherbage
- Traitement antirouille garde-corps cave coopérative
- Préparation et démontage du bureau de vote





INSCRIPTION CLSH

Vacances de Printemps 2014

vendredi 4 et lundi 7 avril 2014 de 16h30 à 18h00



Permanences à l'école maternelle :

Le 4 mars,

Mardi Gras au Bar des Amis

Pour notre 1ère année d'ouverture du "Bar des Amis", Gisèle et Patrick vous invitent le vendredi 11 avril 2014 à partir de 18h à prendre le Verre de l'Amitié









L'Agence Postale Communale sera exceptionnellement fermée à 10h30 le vendredi 11 avril 2014

Sera fermée du 14 avril au 18 avril 2014 inclus Pour changement du Distributeur Automatique de Billets (DAB)

Pour les instances (lettres recommandées et colis), elles seront à retirer à la poste de FORCALQUEIRET (ce sera notifié sur l'avis de passage du facteur).

Pour les instances en attente à l'Agence Postale Communale (APC) depuis le 26 mars 2014, elles seront également à retirer à la poste de FORCALQUEIRET.

Pour les instances notifiées à FORCALQUEIRET sur l'avis de passage du facteur, elles seront à retirer à la poste de FORCALQUEIRET même après la réouverture de l'Agence Postale Communale.

LA VIE ASSOCIATIVE



CLUB DES CIGALES

L'association regroupe aussi bien des activités manuelles (travaux d'aiguilles...), artistiques (peinture), ludiques (jeux de société), «culturelles» (informatique) que des activités d'animations (goûter dansant - sorties)

Ainsi dans le cadre des sorties le Club des Cigales propose :

Du 8 au 11 mai 2014 : Voyage culturel et gastronomique dans le Piémont : Prix par personne – pour les adhérents : 398 € - non adhérents : 398 €

Mai ou juin : journée Cévenole à la bambouseraie d'Anduze

14 juin 2014 : Journée Tahitienne au Billardier de Tourves : Prix par personne – transport compris : adhérent :

60 € - non adhérents + 3 €

Renseignements et inscriptions: 06 60 81 61 85 ou 04 94 72 21 98

ASA des Arrosants

L'Assemblée Générale de l'ASA aura lieu le samedi 19 avril 2014 à 14h30 salle polyvalente.

Les travaux d'entretien des 2 canaux principaux ont débuté (débroussaillement et faucardage).

Comme tous les ans, je redemande aux propriétaires riverains de bien vouloir nous aider dans ces travaux qui statutairement leur incombent afin que l'association puisse engager tous ses efforts (humains et financiers) dans sa mission principale qui est l'entretien des maçonneries et la réfection des canaux (busage, consolidation ...)

Je vous en remercie. Le Président, Olivier HOFFMANN

Comité des fêtes

lundi 21 avril 2014 de 7h à 19h
BROCANTE, FOIRE AUX PUCES, MARCHE PAYSAN et
PRODUITS BIO
Place de la Gare



Le Football Club de Sainte Anastasie remercie toutes les personnes qui ont participé à son loto Dimanche 16 mars. Dans

la bonne humeur et la convivialité, 120 personnes se sont détendues et amusées grâce aux bénévoles, parents et partenaires qui ont permis de faire de cette journée, une réussite.

A l'année prochaine, l'équipe du Football Club

Sainte - Anastasie



Fermis de chasse 26 pour les enfants de village de 1 à 11 ans. Vente des le mardi 13 avril devant les écoles.



Samedi 19 avril

à partir de 10h30

ourse Achieonade sur la Journale



Rendez-vous au Pré de la Font

Mesdames, Messieurs,

L'APESA souhaite organiser le samedi 19 avril une chasse aux oeufs géante dans notre village. Cet événement nécessite une mobilisation de plusieurs personnes pour animer (tenir un stand) et encadrer les enfants durant cette journée.

Nous faisons appel à tous, parents, grands-parents, jeunes ou moins jeunes.

Nous avons besoin de vous.

Vous êtes partants ? Merci de vous manifester le plus rapidement possible par mail, <u>parentsdetasie@gmail.com</u> ou auprès de notre conseil d'administration. Merci Le conseil d'administration de l'A.P.E.S.A.



LA PROVENCO DOU TEMS PASSA et la Commune de Sainte-Anastasie sur Issole organisent

le dimanche 20 avril 2014 - Parking des Ferrages - de 8h à 19h UN MARCHE FERMIER - GRANDE FOIRE AUX PLANTS - PRODUITS DU TERROIR



21h30 Apéritif offert par la Mairie Entrée libre - <u>parking assuré</u> Pour tous renseignements, M. CASTALDO : 04.94.72.23.76



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 5 avril :

Audition des élèves de l'école de musique du Val d'Issole - 17h3o salle polyvalente

Dimanche 6 avril : Concert Chorale

17h salle polyvalente

Jeudi 17 avril : Cross des écoles

à 14h Pré de la Font

Samedi 19 avril :

- Assemblée Générale ASA 14h3o salle polyvalente
- APESA chasse aux oeufs dans le village à partir de 10h30

Dimanche 20 avril:

- Foire aux plants de 8h à 19h parking des Ferrages
- Train de Pâques ATTCV 15h départ de Carnoules

Lundi 21 avril :

- Foire à la brocante, marché paysan de 7h à 19h place de la Gare
- Train de Pâques ATTCV 15h départ de Carnoules

Dimanche 27 avril:

Concert Jazz - 17h salle polyvalente

PETITES ANNONCES

A vendre

1 abat jour sur hibou en porcelaine 70 €

1 chargeur redresseur 12 V spécial Moto 15 €

1 matériel de gym spécial musculation ventre 25 €

1 polisseur de voiture en bon état 15 €

1 jeu d'enjoliveurs de Mercedes 190€ jamais servi 70 €

1 table basse de salon en chêne et 2 tiroirs 30 €

1 machine à écrire électrique avec valise 20 €

Tel: 04.94.72.24.01

A VENDRE :

- Fauteuil roulant. Neuf, très peu servi 3 fois. Poids 10 kg, facile à manier, monte des escaliers, pliant.

- Fauteuil médicalisé, couché-assis avec boîtier électrique. 40 € Tel : 06.79.53.60.46



Les poètes de Ste-Anastasie

Espoir

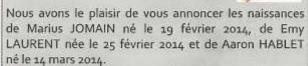
Dès les premiers jours de février J'ai vu sur mon vieil amandier Encore dénudé, oui j'ai vu Depuis ma fenêtre ... « qu'as-tu vu ? » Tout en haut, sur une branche, Une très jolie fleur blanche Qui m'a dit : « Après cette pluie Lancinante, des aujourd'hui, Je t'annonce que le printemps Ce beau, ce cher prince charmant, Ne tardera pas. Entends-tu?» Et ce matin je vois ... « que vois-tu? » Non loin de la première fleur O miracle! deux autres fleurs! Mon amandier ne ment jamais. Alors en moi l'espoir renaît.

> 14 février 2014 Jour de la St Valentin Enfin ensoleillé

Jeannette Carrière

Le carnet de Sainte-Anastasie

Naissances:



Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès:

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Madame ALLARD Juliette survenu le 18 mars 2014 et le décès de Monsieur MORAUD Jean survenu le 22 mars 2014.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

L'équipe de "Tous unis pour Sainte Anastasie" vous remercie vivement pour la confiance et pour l'écoute que vous lui avez manifestées pendant cette campagne électorale.

Vous avez montré qu'une autre voie est possible. Avec près de 40 % des voix, vos nombreux suffrages sont un immense encouragement et une marque de confiance qui nous honorent, mais qui aussi nous obligent.

Nous resterons attentifs aux décisions prises par le conseil municipal pour faire entendre vos voix.

Comptez sur notre dévouement.

http://tousunispoursainteanastasie.over-blog.com/ Thierry BAUDU